



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 - Composition

L'association Créé à Malakoff est composée des membres suivants :

- Les membres **fondateurs** sont les membres qui ont participé à la création de l'association.
- Les membres **adhérents** sont les membres artistes ou artisan(e)s (cf liste des métiers en annexe), professionnels ou amateurs confirmés, résidant ou exerçant leur activité à Malakoff, qui participent activement aux activités de l'association et contribuent à la réalisation de ses objectifs. Ils ont le droit de vote lors des assemblées générales.
- Les membres **donateurs** sont les membres qui soutiennent financièrement l'association en versant un don du montant de leur choix. Ils ne confèrent pas de droit de vote.

Article 2 - Cotisation

Les membres **fondateurs** ne paient pas de cotisation (sauf s'ils en décident autrement de leur propre volonté).

Les membres **adhérents** doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Le montant de celle-ci est fixé chaque année lors de l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau.

Le versement de la cotisation doit être établi par carte bancaire dans l'onglet Adhésion sur le site internet creemalakoff.com.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Article 3 - Admission de nouveaux membres

Les personnes désirant adhérer devront remplir un bulletin d'adhésion en ligne sur le site de creemalakoff.com, onglet adhésions.

Pour devenir membre **adhérent**, les personnes doivent être artistes ou artisans (cf liste des métiers en annexe), professionnels ou amateurs confirmés (des preuves de créations artistiques peuvent vous être demandées) résidant ou exerçant à Malakoff. Un justificatif de domicile ou d'immatriculation vous sera demandé pour justifier de votre adresse à Malakoff.

Pour les professionnels seulement, le numéro de Siret leur sera demandé dans le formulaire d'adhésion leur permettant de disposer d'une page concernant leur activité sur le site internet de l'association. Aussi, certains événements leurs seront exclusivement réservés.

Les artistes ou artisan.e.s qui ne sont pas de Malakoff ont le statut de membres **donateurs**. Ils et elles peuvent participer à la vie de l'association, aux rencontres et à certaines activités. En effet, certains projets et événements peuvent être réservés aux membres **adhérents**.

Article 4 - Exclusions

Conformément à l'article 8 des statuts, un membre peut être exclu pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré ;
- Comportement dangereux ;
- Propos désobligeants envers les autres membres ;
- Comportement non conforme avec l'éthique de l'association ;
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur

Celle-ci doit être prononcée par le bureau après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée. Le membre sera convoqué par lettre recommandée avec AR quinze jours avant cette réunion. Cette lettre comportera les motifs de la radiation. Il pourra se faire assister d'une personne de son choix.

La décision de la radiation sera notifiée par lettre recommandée avec AR.

Article 5 - Démission, Décès

Conformément à l'article 8 des statuts, le membre démissionnaire devra adresser par lettre (simple ou recommandée avec AR) sa décision à la présidente.

En cas de décès, la qualité de membre s'éteint avec la personne.

Article 6 - Assemblée générale ordinaire

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, l'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année.

Article 7 - Assemblée générale extraordinaire

Conformément à l'article 12 des statuts de l'association, une assemblée générale extraordinaire peut se réunir si besoin est (par exemple : modification des statuts, situation financière difficile, etc.), ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits.

Les membres à jour de leur cotisation sont convoqués par tous moyens, un mois avant la date retenue.

Article 8 - Assemblées générales - Modalités applicables aux votes

- Votes des membres présents : Les membres présents votent à main levée. Toutefois, un scrutin secret peut être demandé par le conseil pour l'élection des membres du conseil.
- Votes par procuration : Si un membre de l'association ne peut assister personnellement à une assemblée, il peut s'y faire représenter par un mandataire.

Article 9 - Commission de travail

Des commissions de travail peuvent être constituées par décision du conseil d'administration.

Article 10 - Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale.

ANNEXE

La liste des métiers d'art au 31 Janvier 2016

www.institut-savoirfaire.fr

Domaine de l'architecture et des jardins

Ardoisier | Atrier | Briquetier | Campaniste | Charpentier - Charpentier de marine - | Chaumier | Couvreur du patrimoine bâti - Couvreur ornemaniste – Lauzier – Lavier - | Escaliéteur | Fabricant de carreaux | Fabricant de bardeaux ou de lattes | Fabricant de girouettes et d'éléments de faîtage | Fontainier | Jardinier du patrimoine | Maçon du patrimoine bâti -Murailler – Rocailleux - | Maître verrier (vitrailiste) | Marbrier | Menuisier - Treillageur (fabricant de treillages) - | Métallier | Parqueteur | Paveur-dalleur | Sculpteur sur pierre | Tailleur de pierre | Tuilier

Domaine de l'ameublement et de la décoration

Canneur-rempailleur | Cirier | Doreur | Ébéniste | Émailleur sur lave | Encadreur | Fabricant de compositions végétales stables et durables | Fabricant de tapis et/ou tapisseries –Lissier haute lice – Lissier basse lice – Lissier savonnerie – Tuffeur - | Fabricant de serrures | Fresquiste | Graveur sur pierre | Laqueur | Lapidaire tourneur sur pierre dures et fines | Marqueteur | Marqueteur de pailles | Marqueteur de pierres dures | Menuisier en sièges | Mosaïste | Mouleur | Passementier | Peintre en décor | Peintre sur mobilier | Poêlier | Sellier d'ameublement | Sculpteur sur bois | Sculpteur sur métal | Staffeur-stucateur | Tapissier d'ameublement et/ou tapissier décorateur | Tourneur sur bois | Tourneur sur métal | Vannier | Vernisseur.

Domaine du luminaire

Fabricant de luminaires – Fabricant d'abat-jour.

Domaine de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie

Apprêteur | Argenteur et/ou Doreur sur métal | Batteur d'or | Bijoutier – Bijoutier en métaux précieux – Bijoutier fantaisie - | Chaînistes | Ciseleur | Décorateur en résine | Diamantaire | Émailleur sur métal – Émailleur sur cadrans - | Fondeur d'étain | Horloger | Glypticien | Graveur – Graveur héraldiste – Graveur médaillon - | Guillocheur | Joaillier | Lapidaire | Orfèvre | Polisseur | Sertisseur.

Domaine du métal

Armurier | Bronziers – Monteur en bronze - | Ciseleur | Coutelier | Dinandier | Émailleur sur métal | Féron | Ferronnier-Forgeron | Fondeur – Fondeur de caractères – Fondeur statuaire – Fondeur de cloches et sonnailles - | Graveur | Modeleur-Mouleur | Monnayeur de monnaies ou de médailles | Patineur | Potier d'étain | Taillandier.

Domaine de la céramique

Céramiste – Faïencier – Modeleur – Mouleur – Porcelainier – Potier de grès – Potier de terre cuite – Potier raku – Potier terre vernissée – Sculpteur sur terre – Tourneur céramique – | Décorateur sur céramique – Émailleur sur terre – Peintre-fileur doreur – Peintre sur faïence – Peintre sur porcelaine - | Santonnier.

Domaine du verre et du cristal

Verrier à la main – Cueilleur – Poseur/faiseur de pieds ou de jambes Souffleur à la canne - | Verrier fondeur – Bombeur – Fondeur par fusion (fusing) – Fondeur en pâte de verre – Mouleur (formeur à chaud) - | Verrier au chalumeau – Souffleur au chalumeau – Fileur au chalumeau – Modeleur au chalumeau – Préparateur presse-papier - | Verrier décorateur – Doreur – Graveur – Miroitier-argenteur – Peintre – Polisseur – Sculpteur – Tailleur.

Domaine de la tabletterie

Brossier | Cornier | Écailliste | Graveur sur ivoire et autres matériaux d'origine animale | Ivoirier | Nacrier | Pipier | Tabletier.

Domaine de la mode et des accessoires

Boutonnier | Chapelier | Corsetier | Couturier | Couturier flou | Éventailiste | Fabricant de parapluies, parasols, ombrelles et cannes | Formier | Lunetier | Modéliste | Modiste | Parurier floral | Plumassier | Tailleur.

Domaine du textile

Brodeur – Brodeur à l'aiguille – Brodeur crochet – Brodeur sur machine guidée main – | Dentellier – Dentellier à l'aiguille – Dentellier au fuseau – Tulliste - | Ennoblisseur textile – Gaufreur sur textile – Moireur – Peintre décorateur sur tissu – Plisseur – Sabreur sur velours – Teinturier – | Fabricant d'objets en textile | Fabricant de coiffes | Feutrier | Sérigraphe | Tisserand – Tisserand à bras – veloutier – | Tresseur.

Domaine du cuir

Bottier main | Fabricant de chaussures | Fourreur | Gainier | Gantier | Gaufreur sur cuir | Malletier – Layetier – | Maroquinier – Coupeur – | Pareur | Sellier-maroquinier – Sellier-harnacheur – | Tanneur | Mégissier – Parcheminier – | Taxidermiste.

Domaine du spectacle

Costumier | Fabricant d'accessoires de spectacle – Fabricant de masques – | Fabricant de décors de spectacle | Perruquier-posticheur.

Domaine du papier, du graphisme et de l'impression

Calligraphe | Cartonier | Dominotier | Doreur sur cuir | Doreur sur tranche | Enlumineur | Fabricant d'objets en papier et/ou carton | Fabricant de papier | Fabricant de papier peint | Fondateur de caractères | Graveur de poinçons | Graveur et imprimeur en gaufrage | Imagier au pochoir | Imprimeur – Imprimeur en héliogravure – Imprimeur en lithographie – Imprimeur en sérigraphie – Imprimeur en taille-douce – Imprimeur en typographie – | Marbreur sur papier | Photographe technicien | Relieur.

Domaine des jeux, jouets et ouvrages mécaniques

Charron | Fabricant d'automates | Fabricant de figurines | Fabricant de jeux | Fabricant de jouets | Fabricant de manèges | Fabricant de maquettes | Fabricant de marionnettes | Fabricant de poupées ou de peluches de collection | Fabricant et/ou Restaurateur de véhicules de collection – Carrossier.

Domaine de la facture instrumentale

Archetier | Fabricant d'anches | Facteur et/ou restaurateur d'accordéons | Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent – Chaudronnier – Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent en bois – Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent en métal – | Facteur et/ou restaurateur d'instruments de musique mécanique | Facteur et/ou restaurateur d'instruments traditionnels | Facteur et/ou restaurateur d'orgues | Facteur et/ou restaurateur d'harmoniums | Facteur et/ou restaurateur d'instruments à claviers – Facteur et/ou restaurateur de clavecins et épinettes – Facteur et/ou restaurateur de pianos – | Facteur et/ou restaurateur de harpes | Facteur et/ou restaurateur de percussions | Facteur et/ou restaurateur de guitares | Facteur et/ou restaurateur d'instruments à cordes frottées.

Domaine de la restauration

Restaurateur de peintures | Restaurateur de documents graphiques et imprimés | Restaurateur de photographies | Restaurateur de sculptures | Restaurateur de textiles | Restaurateur de cuirs | Restaurateur de métal | Restaurateur de meubles | Restaurateur de mosaïques | Restaurateur de céramique | Restaurateur de verre et de cristal | Restaurateur de vitraux | Restaurateur d'objets scientifiques, techniques, industriels.